GARUMNIEN, ENNE adj. (ga-ro-mni-ain, è-ne — du lat. *Garumna*, Garonne). Géol. Se dit d'un terrain qui se trouve entre la craie de Maëstricht et l'éocène nummulitique.

GASC (Jean), homme politique français, né à Toulouse en 1800, mort en 1875. Il étudia le droit dans sa ville natale, où il fut reçu licencié en 1823. Après la révolution de 1830, il fut nommé, comme libéral, membre du conseil municipal de Toulouse, membre du conseil général et adjoint au maire. L'opposition qu'il fit à la mesure du recensement, en 1841, fut telle que le gouvernement lui enleva les fonctions d'adjoint et que le ministère public le poursuivit devant la cour d'assises de Pau, où il obtint un acquittement. En 1847, il attira sur lui l'attention de toute la France comme avocat du frère Léotade, dont le procès eut un si grand retentissement. Après la révolution de 1848, Gasc devint membre de la commission municipale de Toulouse. Il se porta candidat républicain à la Constituante, mais il échoua. Aux élections pour l'Assemblée législative en 1849, Gasc posa de nouveau sa candidature, mais cette fois avec l'appui des légitimistes et des cléricaux, et il fut élu. A la Chambre, il se joignit à la majorité réactionnaire et vota toutes les mesures propres à étouffer la liberté et à renverser la République. Sans jouer un rôle brillant, Gasc prit une part des plus actives aux travaux de l'Assemblée et fit de nombreux rapports, notamment sur l'augmentation du traitement de Louis Bonaparte, sur l'organisation du crédit agricole, sur les associations industrielles. Lorsque ce caméléon politique vit que l'ambitieux Louis Bonaparte se séparait de la majorité, il suivit une politique ambiguë et, après le triomphe du coup d'Etat qui balaya la représentation nationale, il fit une chaleureuse adhésion à l'homme qui bâillonnait la France et fondait son pouvoir dans le sang et la proscription. Nommé alors membre de la commission consultative, il entra peu après au conseil d'Etat comme maître des requêtes, puis il devint conseiller d'Etat (1855) et fut promu commandeur de la Légion d'honneur en 1869. La révolution du 4 septembre 1870 fit rentrer dans la retraite M. Gasc, qui, jusqu'à sa mort, vécut oublié.

GASCA (Pedro DE LA), prélat espagnol, né en 1485, mort en 1560. Lors des discussions qui s'élevèrent entre le pape Clément VII et Charles-Quint, il défendit les intérêts de ce prince. Il fut ensuite envoyé au Pérou, avec le titre de président de l'audience de Lima, parvint à rétablir le calme dans ce pays que Gonzalo Pizarre avait soulevé, et, à son retour, il fut nommé évêque de Placencia.

GASCOIGNE (Caroline LEIGH SMITH, dame), femme auteur anglaise, née en 1813. Fille d'un membre du Parlement, Mlle Smith reçut une éducation distinguée et montra de bonne heure des dispositions pour la littérature. Elle a été mariée au général Gascoigne. On a d'elle : *Tentation* ou les *Périls d'une femme* (1839); l'*Ecole des femmes* (1839); *Evelyn Harcourt* (1842); *Belgravia*, poëme (1851); *Souvenirs du Palais de cristal* (1852); les *Plus proches voisins* (1855); *Docteur Harold* (1865); le *Voyage de ma tante Prue en chemin de fer* (1866); *Carnet du docteur Harold* (1869).

Gascon (LE), drame en cinq actes et neuf tableaux, de MM. Th. Barrière et Davyl (théâtre de la Gaîté, 2 septembre 1873). Le *Gascon* est un drame de cape et d'épée, une résurrection d'un genre presque abandonné depuis Alexandre Dumas et Maquet. Le héros, Artaban de Puycerdac, est taillé sur le patron de d'Artagnan, d'illustre mémoire, sauf que tout d'abord il n'est rien moins que brave et qu'il ne le devient qu'en se battant, comme en mangeant on gagne de l'appétit. Peut-être est-ce un tort des auteurs d'avoir fait un Gascon poltron; depuis Dumas, on les croyait tous braves de naissance. Quoi qu'il en soit, Artaban de Puycerdac arrive à Paris la bourse vide, les bottes éculées, sa souquenille en lambeaux; il n'a en bon état qu'une rapière démesurée, qu'il n'a aucune envie de sortir du fourreau. Mais, telle est la destinée, il se trouve aussitôt lancé dans toutes sortes d'aventures tragiques. Une belle éplorée, insultée par des étudiants, l'appelle à son secours. Les mordious et les cape-de-dious seraient de peu d'effet s'il ne dégainait vaillamment, ce qu'il s'empresse de faire pour la forme, et le voilà obligé de se battre. « Je n'ai pas de second, s'écrie-t-il en désespoir de cause, espérant ainsi pouvoir rengainer sans que son honneur en souffre. — Je serai votre second, dit quelqu'un qui se trouve là bien mal à propos. — Hardi, » monsieur ! dit à son autre oreille une voix douce, celle de la jeune beauté opprimée. Là-dessus, le Gascon se sent un peu de cœur au ventre et y va franc jeu de son épée; pour sa peine, il reçoit un bon coup d'estoc dans le ventre. Mais c'est désormais un homme lancé, et, une fois guéri, il n'a plus peur de rien ni de personne. La belle qu'il a si vaillamment défendue s'appelle Stella Roselli et est demoiselle d'honneur de Marie Stuart; celui qui lui a servi de second est Chatelard, l'amoureux de la reine; il confie ses peines à Artaban. Celui-ci, que rien n'embarrasse, se charge de le présenter à Marie Stuart, rien que pour revoir Stella lui-même. La reine veuve donne une grande fête; le Gascon pénètre au Louvre en disant aux valets : « Annoncez l'ambassadeur de Gascogne ! » Et le prétendu ambassadeur se trouve ainsi introduit avec son ami. Pour lettres de créance, il présente à Marie Stuart un papier de grand format : c'est tout simplement une pièce de vers de Chatelard, et la reine veut bien accueillir en riant cette déclaration imprévue. Tout irait très-bien si Marie ne devait retourner tout de suite en Ecosse et s'il n'y avait là un traître de mélodrame, lord Maxwel, qui contrecarre toutes les visées de Chatelard et d'Artaban.

Au palais d'Holyrood, où se passe la seconde partie de l'action, l'intrigue se corse. Marie Stuart aime décidément Chatelard; elle lui accorde un rendez-vous. Pendant qu'il se hisse au balcon de la chambre à coucher de la reine, par un beau clair de lune sur la neige, le Gascon se bat précisément à la même heure, dans les fossés du château, avec Maxwel. Il voit que son ami Chatelard va être découvert, et au moment où il ouvre la bouche pour l'avertir, il reçoit un bon coup de stylet et Maxwel le laisse pour mort dans la neige. Le pendant de cette scène s'effectue dans le boudoir de la reine; en même temps que Chatelard y pénètre par le balcon, Maxwel et ses témoins cherchent à en briser la porte, pour prendre Marie en faute; ils ont compté sans le Gascon qui, malgré sa blessure, escalade l'échelle de corde, fait évader Chatelard et, les portes brisées, se présente à ses meurtriers dans l'attitude d'un homme qui demande justice à la reine. On arrête Maxwel et ses complices. « Que puis-je faire pour vous ? dit Marie Stuart à Artaban, qui l'a sauvée. — Faites-moi prince, répond l'aventurier, et qu'on le sache en Gascogne. » Tel est le dénoûment, qui ne dénoue rien, puisqu'on ne sait ni ce que devient Chatelard, que l'histoire fait périr sur l'échafaud, livré par Marie Stuart, ni si le Gascon survit à ses blessures pour jouir un peu de sa principauté d'occasion. Mais les derniers tableaux, très-animés et bien mis en scène, ont valu à l'œuvre de MM. Barrière et Davyl un long succès.

GASLONDE (Charles-Pierre), homme politique français, né à Avranches en 1812. Il étudia le droit à Paris, où il passa son doctorat en 1837. Quatre ans plus tard, il concourut pour une chaire de droit à la Faculté de Dijon et fut nommé professeur de code civil. Après la révolution de 1848, il se porta, comme républicain, candidat à l'Assemblée constituante dans le département de la Manche. Ayant été élu, il passa presque aussitôt au parti de la réaction et appuya, après l'élection du 2 décembre, la politique de Louis Bonaparte. Réélu à l'Assemblée législative (1849), M. Gaslonde vota pour l'état de siége, pour l'expédition de Rome, pour la loi sur l'enseignement secondaire, pour la mutilation du suffrage universel le 31 mai, en un mot pour toutes les mesures contraires à la liberté. Le coup d'Etat du 2 décembre, qui plaçait la France sous le plus honteux despotisme, trouva en M. Gaslonde un chaleureux approbateur. Il devint alors membre de la commission consultative, puis il fut nommé maître des requêtes (1852), conseiller d'Etat (1864) et officier de la Légion d'honneur (1866). Rendu à la vie privée par la révolution du 4 septembre 1870, il rentra de nouveau dans la vie politique, à la suite des élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale. Il fut élu député dans la Manche par 65,713 voix et il alla siéger au centre droit, parmi les monarchistes. M. Gaslonde vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre le retour de la Chambre à Paris, pour la pétition des évêques en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, et il parla à diverses reprises sur des questions d'impôt. En décembre 1872, il proposa à l'Assemblée de déclarer qu'elle ne se séparerait pas avant le payement intégral de l'indemnité de guerre et la libération complète du territoire. Le 24 mai 1873, M. Gaslonde contribua à renverser M. Thiers. Clérical avant tout, il fut un fervent adepte du gouvernement de combat qui prit pour programme la suppression des libertés et l'étouffement de la République. Il vota pour la circulaire Pascal, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements, pour la loi contre les maires, pour le septennat, pour le cabinet de Broglie le 16 mai 1874, contre les propositions Périer et Maleville, pour la loi sur l'enseignement supérieur, s'abstint sur la constitution du 25 février 1875, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Gaslonde se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Coutances, le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il se posa en constitutionnel, affirma que son concours le plus dévoué était acquis au maréchal de Mac-Mahon et qu'il n'était pas de ceux qui conspirent contre les constitutions de leur pays. Elu député par 5,891 voix contre M. Regnault, républicain, il alla siéger dans la minorité antirépublicaine et vota contre toutes les mesures libérales adoptées par la majorité. Il se prononça notamment pour le maintien des jurys mixtes et contre l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon recommença, le 17 mai 1877, les errements du gouvernement de combat contre les républicains, M. Gaslonde applaudit à une politique qui devait troubler si profondément le pays, et fit partie des 158 députés qui votèrent contre l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, il se présenta devant les électeurs de Coutances comme candidat officiel. Réélu député par 8,068 voix contre 4,418 données à M. Regnault, candidat républicain, il a repris sa place dans la minorité antirépublicaine, a voté contre la commission d'enquête parlementaire sur les élections (15 novembre 1877), pour le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GASPARI (Auguste), comédien et directeur de théâtre, né vers 1818. Elève du Conservatoire, il débuta à l'Odéon, puis entra, en 1848, au Théâtre-Historique. Il administra ensuite le théâtre des Batignolles, où il tenait l'emploi des jeunes premiers rôles. Il dirigea, en 1852, le théâtre Beaumarchais, qu'il quitta pour prendre Bobino, petite scène qui ne prospéra jamais mieux que sous sa gestion. Quand Bobino fut démoli, M. Gaspari eut la malencontreuse idée d'émigrer de la rive gauche. Il chercha un terrain au nouveau boulevard du Palais-de-Justice et loua, en définitive, les Menus-Plaisirs. Il engloutit toute sa fortune dans cette exploitation malheureuse. Il a été en dernier lieu directeur de la scène au Vaudeville.

GASPARI (Amélie CAVALIER, dame), femme du précédent, actrice française, née en 1820. Fille d'artiste dramatique, elle était l'aînée de deux sœurs, dont l'une, Hortense Cavalier, est morte il y a quelques années, après avoir tenu l'emploi des Déjazet et des Boisgontier aux théâtres de Beaumarchais, du Luxembourg, de l'Ambigu et de la Porte-Saint-Martin; l'autre, Marie Bataglini, est encore danseuse en province et à l'étranger. Amélie commença par jouer chez Comte, puis entra au théâtre des Batignolles. C'est là qu'elle connut Gaspari, avec lequel elle se maria. Elle devint la pensionnaire du Cirque national avant de suivre son mari au théâtre Beaumarchais, dont il inaugurait la direction le 28 août 1852. Dans l'emploi des jeunes premières, elle montra de la sensibilité, de la grâce et du pathétique. Laferrière, qui apprécia son talent, la fit engager à la Gaîté pour jouer avec lui l'*Aveugle*, dont le succès fut si grand. Quand M. Gaspari prit la direction de Bobino, elle devint une des actrices les plus aimées du public qui fréquentait ce théâtre. Dans la *Sylphide*, un de ses meilleurs rôles, elle possédait l'entraînement des almées et toutes les grâces mutines qu'on exige de la pantomime. Elle obtint constamment le même succès en interprétant, en 1861, *Gare l'eau*, revue de Choler et de Louis Abraham, qui eut plus de deux cents représentations; en 1862, *Coucou! ah! le voilà;* en 1863, *Roule ta bosse;* en 1864, *Cocher, à Bobino*, en 1865; *Tire-toi d'là;* en 1866, *V'lan, ça y est*. Elle est devenue, en 1873, directrice des Folies-Marigny. Elle y végéta jusqu'au mois de juin 1875, époque à laquelle elle partit pour l'Amérique.

* **GASPARIN** (Agénor-Étienne, comte DE), homme politique et écrivain français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Lettre à M. Athanase Coquerel sur le projet d'ordonnance portant règlement d'administration pour les Eglises réformées* (1840, in-8o); *Réponse à la brochure de M. le pasteur Adolphe Monod* (1849, in-8o); le *Christianisme au* IVe *siècle* (1858, in-12); le *Christianisme au moyen âge, Innocent III* (1859, in-12); le *Bonheur* (1859, in-12); *Nouveaux discours prononcés à Genève* (1859, in-8o); les *Perspectives du temps présent* (1861, in-12); la *Famille, ses devoirs, ses joies et ses douleurs* (1865, 2 vol. in-12), ouvrage souvent réédité; la *Liberté morale* (1868, 2 vol. in-12); l'*Egalité* (1869, in-12); le *Christianisme libéral et la séparation de l'Eglise et de l'Etat* (1869, in-12); la *République neutre d'Alsace* (1870, in-12); *Appel au patriotisme et au bon sens* (1871, in-8o). Il avait, en outre, composé les ouvrages suivants, qui ont été publiés depuis sa mort : les *Réclamations des femmes* (1872, in-8o); la *France, nos fautes, nos périls, notre avenir* (1872, 2 vol. in-12); la *Conscience* (1873, in-12); *Luther et la Réforme au* XVIe *siècle* (1873, in-12); *Innocent III, le siége apostolique, Constantin* (1873, in-12); le *Bon vieux temps* (1874, in-12); l'*Ennemi de la famille* (1874, in-12); *Parole de vérité, la loi, la double résistance* (1876, in-18); *Pensées de liberté inédites* (1876, in-18).

GASSELIN DE FRESNAY (Augustin-André), homme politique français, né à La Suze (Sarthe) en 1802. A vingt-cinq ans, il acheta une étude de notaire; mais, sous prétexte qu'il était un libéral, le ministre de la justice de la Restauration refusa de ratifier sa nomination. Après la révolution de juillet 1830, M. Gasselin devint notaire à Cerans-Foulletourte et, pendant sept ans, il resta titulaire de sa charge. Il alla ensuite habiter Fresnay, dont il devint maire après la révolution de 1848. Peu après, les électeurs de la Sarthe le choisirent pour un de leurs représentants à l'Assemblée constituante, le dixième sur douze. M. Gasselin alla siéger dans les rangs des républicains les plus modérés. Il appuya la politique du général Cavaignac, vota la constitution et, après l'élection présidentielle du 10 décembre, il passa, comme la plupart des libéraux du règne de Louis-Philippe, du côté de la réaction. Réélu à l'Assemblée législative dans le même département, il continua la même ligne politique, tout en montrant de temps à autre quelques velléités libérales. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, M. Gasselin rentra dans la vie privée. Sous l'Empire, il remplit les fonctions de maire à Fresnay. Lors des élections pour l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, il fut nommé député de la Sarthe par 54,995 voix. Il alla siéger au centre droit, vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris, le maintien des traités de commerce, pour la loi contre la municipalité de Lyon et se joignit aux monarchistes qui renversèrent M. Thiers le 24 mai 1873. Tout en jouant un rôle des plus effacés, M. Gasselin appuya les mesures de réaction adoptées par le gouvernement de combat pour étouffer les libertés publiques et rétablir la monarchie. Il vota pour la circulaire Pascal, la loi Ernoul, l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements, pour le septennat, la loi contre les maires, le cabinet de Broglie (19 mai 1874), contre les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale (décembre 1875), il est entré dans la retraite.

GASSIER (Hippolyte-Aimé), homme politique français, né à Barcelonnette (Basses-Alpes) en 1834. Il se fit banquier dans sa ville natale et devint, en 1871, membre du conseil général de son département. Attaché aux idées républicaines, M. Gassier posa sa candidature à la Chambre des députés à Barcelonnette le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il rappela l'impuissance des partis monarchiques à rien fonder et montra la nécessité d'établir le gouvernement du pays par le pays, c'est-à-dire la République, qui peut seule assurer l'ordre, la paix et la liberté. Elu sans concurrent par 2,870 voix, il alla siéger à gauche et s'associa par ses votes à la politique si sage et si modérée de la majorité républicaine. Il vota notamment l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales devenues menaçantes pour la paix de la France. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon renversa le ministère Jules Simon pour lui substituer un cabinet composé d'ennemis acharnés de la République et recommencer les errements déplorables du gouvernement de combat, M. Gassier fit partie des 363 députés des gauches qui protestèrent contre le message présidentiel (18 mai 1877), et le 19 juin suivant il vota avec les 363 l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. La Chambre ayant été dissoute, il se reporta candidat à la députation à Barcelonnette, le 14 octobre 1877, et, malgré une pression administrative inouïe en faveur du candidat bonapartiste et officiel, il fut réélu député par 1,777 voix contre 1,353 données à M. Gariel. M. Gassier a repris, à la nouvelle Chambre, sa place à gauche, dans les rangs de la majorité. Il a voté pour la commission d'enquête sur les agissements administratifs pendant la période électorale (15 novembre), contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **GASSIES** (Jean-Baptiste), naturaliste français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Faune conchyliologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie* (1863-1872, 2 parties in-8o, avec planches coloriées); *Malacologie terrestre et d'eau douce de la région intralittorale de l'Aquitaine* (1867, in-8o); *Pisciculture pratique* (1872, in-8o); *Quelques mots sur les plantations des villes* (1873, in-8o), etc.

GASTÉ (Joseph-Alexandre-Adelaïre DE), homme politique français, né à Alençon (Orne) en 1811. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra ensuite dans le génie maritime et devint ingénieur de 1re classe. Après la révolution de 1848, M. de Gasté, qui appartenait à une famille légitimiste, embrassa avec ardeur la cause de la République et de la liberté. Il protesta avec une grande énergie contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851, se fit le champion de la République expirante lors des élections législatives de 1852 et fut cassé de ses fonctions d'ingénieur. M. de Gasté étudia alors le droit, prit le grade de licencié et se fit inscrire comme avocat à Paris. En 1863, il se porta candidat de l'opposition au Corps législatif à Cherbourg et il échoua. L'année suivante, il fut nommé dans cette ville membre du conseil général de la Manche. Aux élections générales de 1869, il posa de nouveau sa candidature à la députation sans plus de succès. En 1870 et en 1871, il fut réélu membre du conseil général de la Manche. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, il se porta candidat dans ce département, mais il eut un nouvel échec. Le 20 février suivant, il posa en même temps sa candidature républicaine à la Chambre des députés à Cherbourg et à Brest. Il rappela dans sa profession de foi que, depuis 1848, il n'avait cessé d'être républicain, qu'il voulait la liberté pour tous et qu'il se préoccuperait toujours, avant tout, de la justice qu'on doit à tout le monde. M. de Gasté ne fut point élu à Cherbourg; mais, au scrutin de ballottage du 5 mars, grâce à la popularité dont il jouissait parmi les ouvriers du port, il fut nommé député de Brest par 4,904 voix. Il alla siéger au centre gauche et se fit remarquer, tant en prenant fréquemment la parole qu'en présentant divers projets de loi, notamment sur l'incompatibilité entre les fonctions de député ou de sénateur et celles de conseiller général, de maire et de conseiller municipal, sur la réduction du service militaire à trois ans, etc. Républicain, mais à la fois clérical, M. de Gasté eut une attitude politique qui manqua forcément de netteté. On le vit combattre la proposition ayant pour objet de restituer à la Guyane et au Sénégal le droit d'élire un député, déclarer qu'il reconnaît la nécessité d'une autorité infaillible, défendre le budget des cultes, etc. Toutefois, lorsque le maréchal de Mac-Mahon renversa le cabinet Jules Simon pour lui substituer un ministère composé d'ennemis acharnés de la République et de cléricaux, M. de Gasté, qui n'avait pas signé, le 18 mai, la protestation des gauches, fit, le 20, une adhésion publique au manifeste, en déclarant qu'il « ne pouvait pas avoir confiance dans des ministres royalistes qui voudraient rétablir, en 1880, la royauté qu'ils n'ont pu rétablir après la chute de M. Thiers. » Le 19 juin suivant, il proposa à la Chambre un ordre du jour motivé contre le ministère, puis il le retira et il vota, avec les 363, l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. de Gasté se porta de nouveau candidat à Brest, où, malgré la pression administrative, il a été élu député, le 14 octobre 1877, par 6,194 voix, contre 2,000 données au candidat monarchiste officiel, M. Lemonnier. A la nouvelle Chambre, M. de Gasté a déposé plusieurs projets de loi. Il a voté pour la nomination d'une commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir du ministère de Broglie-Fourtou pendant la période électorale (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GASTÉRANGEMPHRAXIE s. f. (ga-sté-ran-jan-fra-ksî — du gr. *gastêr*, estomac; *aggos*, vaisseau; *emphrassein*, obstruer). Pathol. Obstruction du pylore.

* **GASTINEAU** (Benjamin), littérateur français, — Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : *Victorien Sardou* (1866, in-12); les *Victimes d'Isabelle II la Catholique, ex-reine d'Espagne* (1868, in-8o); les *Monstres historiques, Jules César, sa vie, sa politique et ses mœurs* (1866, in-18); les *Transportés de décembre* 1851 (1869, in-12); l'*Impératrice du Bas-Empire* (1870, in-12); les *Courtisanes de l'Eglise* (1870, in-12); les *Génies de la science et de l'industrie* (1870, in-32); les *Deux ménages*, roman (1875, in-4o); les *Romans du mariage* (1875, in-4o).

* **GASTINEAU** (Octave), littérateur français, cousin du précédent. — Outre les pièces que nous avons mentionnées, on lui doit les suivantes : *Mousseline-Club*, comédie en un acte (1867, in-12); les *Mensonges innocents*, en un acte (1869, in-12), avec Clairville; *Ernest*, en un acte (1869, in-12), avec le même; *Ferblande*, parodie en un acte (1870, in-12), avec le même; la *Clef de Barbe-Bleue*, en un acte (1873, in-8o); l'*Entre-sol*, en un acte (1873, in-8o); la *Licorne*, en un acte (1873, in-12); *Madame Patapon*, folie-vaudeville, avec Plouvier, etc.

GASTRALGIQUE adj. (ga-stral-ji-ke — rad. *gastralgie*). Pathol. Qui se rapporte à la gastralgie.

GASTRO-ÉLYTROTOMIE s. f. (ga-stro-é-li-tro-to-mî — du gr. *gastêr*, ventre; *elutron*, vagin; *tomê*, incision). Chir. Ouverture faite à la cavité abdominale, par incision du vagin.

GASTROMANCIE s. f. (ga-stro-man-sî — du latin *gastrum*, vase renflé, et du grec *manteia*, divination). Genre de divination qui se pratiquait au moyen de vases de verre ronds et pleins d'eau, placés entre des cierges allumés. On tirait des présages d'après les figures produites dans l'eau par le jeu de la lumière.

— Autre genre de divination pratiqué par certains imposteurs qui parlaient sans remuer les lèvres, comme les ventriloques.

GASTRO-SPASME s. m. (ga-stro-spa-sme — du gr. *gastêr*, estomac, et de *spasme*). Pathol. Contraction spasmodique de l'estomac.

GASTROSTÉNOSE s. f. (ga-stro-sté-nô-ze — du gr. *gastêr*, estomac; *stenos*, étroit). Pathol. Rétrécissement de l'estomac.

* **GASTROTOMIE** s. f. — Encycl. Nous avons cité, dans le *Grand Dictionnaire*, la remarquable tentative de *gastrotomie* exécutée en 1849 par M. Sédillot, de Strasbourg, tentative qui parut d'abord avoir pleinement réussi, mais qui fut ensuite suivie du décès du malade. Après ce dénoûment fatal, il était tout naturel que les chirurgiens ne se sentissent pas encouragés à renouveler l'expérience; ils ne pouvaient plus guère s'y décider que dans le cas extrême où, la mort du patient étant, du reste, absolument assurée au milieu d'atroces souffrances, on n'a à craindre ni de lui ôter la vie ni d'ajouter inutilement à ses douleurs. Ce cas se présenta en 1874, avec des circonstances fort singulières.

Un jeune homme du nom de Lausseur, commis dans un magasin de nouveautés, voulant imiter un tour qu'il avait vu faire à des bateleurs, s'enfonça à plusieurs reprises dans l'arrière-gorge une fourchette en ruolz, dont il retenait les pointes entre ses dents. Un des témoins de ce dangereux amusement ayant fait rire celui qui s'y livrait, la fourchette descendit brusquement dans l'œsophage. Le docteur, aussitôt appelé, essaya vainement de l'extraire avec une sonde; entraînée par les contractions du canal, elle atteignit bientôt l'estomac. En cet état, le patient et les chirurgiens renoncèrent également à l'extraire. La fourchette, du reste, ne tarda pas à prendre dans le viscère la situation la moins gênante possible pour Lausseur, si bien qu'au bout de quelques jours, la crainte ayant disparu avec la souffrance, il retrouva sa gaieté et reprit ses occupations ordinaires.

Cet état dura plus de cinq mois. Lausseur était alors persuadé que sa fourchette le laisserait vivre sans autre désagrément qu'une certaine lourdeur dans l'estomac. Tout à coup il ressentit des douleurs, intermittentes, il est vrai, mais qui ne firent que s'aggraver. Son état, toutefois, finit par s'améliorer à tel point que Lausseur put reprendre de nouveau son travail. Au mois d'octobre 1875, un an et demi après l'accident, les douleurs reparurent, et si intenses cette fois qu'il parut évident qu'un dénoûment fatal n'était pas éloigné.

M. Léon Labbé, qui avait examiné le malade immédiament après l'accident, fut de nouveau consulté, et il reconnut que les dents de la fourchette s'étaient sensiblement engagées dans le tissu des parois de l'estomac, ce qui faisait prévoir pour Lausseur une mort certaine et des souffrances atroces. Le cas de la *gastrotomie* lui parut donc nettement indiqué. Il ne voulut pas, néanmoins, tenter une si grave opération sans avoir consulté MM. Gosselin et Larrey, qui s'accordèrent à la conseiller.

La plus grave difficulté d'une pareille opération est le peu de résistance de la paroi de l'estomac; M. Léon Labbé dut tout son succès aux précautions qu'il prit pour parer à cet inconvénient. C'est ainsi qu'il eut soin, avant l'opération, d'enduire tout l'abdomen d'une forte couche de collodion, pour amener une énergique constriction de la peau et opérer ainsi la pression de l'estomac contre la paroi abdominale. Cette fois, le malade fut chloroformisé. Ici eut lieu un tâtonnement malheureux. L'opérateur avait eu la pensée d'opérer l'ouverture par l'action des caustiques; mais cette action ayant été rapidement reconnue trop lente, il se décida à recourir à l'incision. Pour l'opérer utilement, après avoir incisé la paroi abdominale et mis à nu la paroi de l'estomac, il fixa, à l'aide d'aiguilles, celle-ci à l'ouverture béante, et ce fut là, sans nul doute, la partie décisive de l'opération, celle qui en assura le succès. Grâce, en effet, à cette précaution, M. Léon Labbé pratiqua sans peine dans le tissu de l'estomac une incision de 1 centimètre, s'assura, en introduisant l'index dans l'ouverture, de la position de la fourchette, la saisit avec une sonde, la fit pivoter et l'amena au dehors (9 avril 1875). Le recollement des deux plaies s'opéra ensuite sans difficulté; une fistule gastrique qui se forma à la suite de l'opération guérit très-rapidement, et l'heureux et hardi opérateur put présenter Lausseur à l'Académie des sciences comme un témoignage vivant d'un des plus beaux triomphes obtenus par la chirurgie moderne.

L'heureux succès de M. Labbé, en démontrant la possibilité, on pourrait dire la facilité relative de la *gastrotomie*, ne pouvait manquer de lui créer des imitateurs. Le second cas de *gastrotomie*, opérée avec un succès non moins brillant que le premier, a malheureusement eu l'inconvénient de laisser le malade dans un état précaire et d'inspirer pour l'avenir des doutes trop fondés. Rien n'empêchera d'imiter la hardiesse de M. Labbé, si un cas analogue se présente de nouveau, mais il serait téméraire peut-être d'introduire dans la pratique normale et habituelle l'opération de M. Verneuil, dans les circonstances où il l'a tentée.

M. Verneuil, dans le cas dont nous voulons parler, n'avait pas le même but que M. Labbé, extraire de l'estomac un corps étranger; il voulait établir directement dans l'estomac une ouverture permanente, une sorte de bouche artificielle.

En 1876, un jeune homme de dix-sept ans, ayant avalé une solution de potasse caustique, fut atteint d'une violente œsophagite, qui mit pendant quinze jours sa vie en danger. Il en guérit cependant, mais il lui en resta une constriction de l'œsophage telle que les aliments, même liquides, ne pénétraient plus jusqu'à l'estomac qu'avec une extrême difficulté. Après deux mois de souffrances, il entra à l'hôpital de la Pitié. M. Verneuil, l'ayant examiné, constata que la constriction dont il souffrait se trouvait à peu près au niveau supérieur du thorax, ce qui excluait toute idée d'œsophagotomie. Encouragé par le succès de M. Labbé, et après avoir consulté cet heureux opérateur, il se résolut à tenter la *gastrotomie*. Cette opération, capitale dans l'histoire des sciences chirurgicales, mérite d'être décrite avec quelque détail.

Le malade est préalablement chloroformisé. M. Verneuil pratique, du côté gauche, une incision de 5 centimètres dans le tissu cellulaire et le muscle grand oblique, met à nu le péritoine, le soulève, l'incise avec des ciseaux et découvre ainsi l'estomac, qu'il fait saillir au dehors avec une pince à griffe. Il en traverse le tissu avec deux longues aiguilles, placées transversalement vers les deux extrémités de l'incision, assujettit par une suture métallique le bord de la plaie, le péritoine et la paroi stomacale et retire les aiguilles. Il incise ensuite la paroi stomacale et y fixe à demeure une sonde en caoutchouc, de façon qu'elle pénètre de quelques centimètres dans la cavité. L'hémorragie causée par l'incision de l'estomac exige l'emploi de pinces hémostatiques.

L'opération tentée par M. Verneuil réussit au delà de toutes les espérances. La plaie se cicatrisa très-rapidement. Le malade, extrêmement affaibli par la privation de nourriture, fut désormais nourri avec des aliments introduits directement dans l'estomac, et regagna promptement des forces. Un fait physiologique fort singulier et jusqu'ici inexpliqué, c'est que l'ingestion stomacale provoquait régulièrement chez le sujet des mouvements de mastication et de déglutition. L'opération a donc été parfaitement conduite. Mais quelles seront ses conséquences finales? Le malade a été opéré le 26 juillet 1876 (il y a treize mois au moment où nous écrivons), et nous ignorons ce qui lui est advenu depuis sa guérison, qui paraissait complète. Deux hypothèses sont possibles. Si, en l'absence de toute irritation locale, le retrécissement de l'œsophage, réduit à une constriction passagère, finit par disparaître, on pourra retirer la sonde, raviver les bords de l'ouverture et en provoquer le recollement, ce qui fournira une nouvelle et intéressante expérience. Si, au contraire, l'action de l'acide et l'irritation qu'elle a provoquée ont déterminé la production de tissus accidentels qui rendent impossible le rétablissement du canal œsophagien, il faudra s'en tenir à l'usage de la sonde. Mais, dans ce cas, l'inertie forcée de l'œsophage en amènera infailliblement l'oblitération complète, et l'on se trouvera ainsi avoir supprimé dans un être vivant un organe qui, jusqu'ici, avait passé pour essentiel. Cette suppression, qui aura nécessairement des conséquences très-étendues, qui modifiera ou annulera certaines fonctions, par exemple la déglutition de la salive, ne provoquera-t-elle pas de graves accidents? L'avenir seul répondra à cette question (si le passé n'y a déjà répondu) et nous apprendra si la *gastrotomie*, ayant pour but la création d'une bouche stomacale (qu'on nous permette ce mot), peut définitivement entrer dans la pratique.

GASTU (François-Joseph), homme politique français, né à Sorède (Pyrénées-Orientales) en 1834. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, et il alla exercer, en 1859, la profession d'avocat à Alger. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut élu membre du conseil municipal d'Alger, et, l'année suivante, il devint membre du conseil général, qui le choisit comme président. Ce conseil ayant été dissous, M. Gastu fut renommé conseiller général en 1872 et maintenu par ses collègues au fauteuil de la présidence. En sa qualité d'adjoint remplissant les fonctions de maire d'Alger, il refusa de prendre un arrêté interdisant la circulation des voitures pendant la procession de la Fête-Dieu (1872); aussi fut-il révoqué sous le gouvernement de combat, le 21 mars 1874. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il se porta candidat à Alger, où il eut pour compétiteur un autre républicain, M. César Bertholon. « Je travaillerai de toutes mes forces à l'affranchissement de la République, dit-il dans sa profession de foi. Par la fermeté, la sagesse et l'union de tous ses partisans, elle seule peut traduire en lois les vœux de la démocratie et les aspirations de l'esprit moderne. » Elu député par 5,822 voix, il alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine, notamment pour l'accroissement du budget de l'instruction publique, l'abolition des jurys mixtes, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon appela au ministère des hommes chargés de combattre les républicains et de reconstituer un gouvernement de combat, M. Gastu signa la protestation des gauches, et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il posa de nouveau sa candidature à Alger et fut réélu député le 14 octobre 1877. Il a voté pour la commission d'enquête sur les abus de pouvoir commis par l'administration pendant les élections (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **GATAYES** (Joseph-Léon), harpiste, compositeur et critique français. — Il est mort à Paris le 1er février 1877.

GATE s. f. (ga-te). Ichthyol. Nom donné à la feinte (*alosa finta*), à l'île d'Oleron. ‖ On écrit aussi GATTE.

GATELO, roi fabuleux d'Athènes, qui épousa une fille de Pharaon. Effrayé des prodiges opérés par Moïse, il s'embarqua sur le Nil et vint aborder en Portugal. Il y fonda la ville de *Portus Gateli*, aujourd'hui PORTO.

GÂTEUSE s. f. (gâ-teu-ze). Redingote très-ample, qui ressemble à une capote d'hôpital.

* **GATIEN-ARNOULT** (Adolphe-Félix), philosophe et homme politique français. — A l'Assemblée nationale, où il fut un des présidents du groupe de la gauche républicaine, il prononça quelques discours, notamment sur l'organisation du conseil supérieur de l'enseignement et sur la création de nouvelles Facultés de médecine. Le 24 mai 1873, il vota pour M. Thiers, puis il fit une opposition constante au gouvernement de combat qui voulait renverser la République. Le ministre Ernoul le mit à la retraite, comme doyen de la Faculté de Toulouse, en septembre 1873. Après avoir voté contre le septennat, il se prononça contre la loi sur les maires, contribua à renverser le cabinet de Broglie, appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la constitution du 25 février, contre la loi cléricale de l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Gatien-Arnoult se porta candidat au Sénat dans la Haute-Garonne, mais il échoua. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il posa sa candidature à Toulouse, où il eut pour compétiteur M. Duportal, candidat radical. Celui-ci ayant obtenu plus de voix que lui au premier tour de scrutin, il renonça à la lutte, et, depuis lors, il a vécu dans la retraite.

GATINEAU (Louis-André-Ferdinand), avocat et homme politique français, né à Beaufrançois en 1828. Il vint étudier le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié en 1851. Inscrit au barreau de cette ville, M. Gatineau s'adonna avec succès à la plaidoirie. Il plaida dans un grand nombre d'affaires d'expropriation et de procès politiques, notamment dans le procès de Blois. Républicain, M. Gatineau prit dans les dernières années de l'Empire une part active à la lutte de l'opposition contre le plus détestable des régimes. Lors des élections législatives de 1869, il posa sa candidature à Dreux, fit une active propagande démocratique dans les réunions publiques; mais il ne fut point élu. Aux élections du 20 février 1871 pour l'Assemblée nationale, il obtint, sans être élu, 14,025 voix dans le département d'Eure-et-Loir. A Paris, au mois d'avril 1873, il défendit avec chaleur dans les réunions la candidature de M. Barodet contre celle de M. de Rémusat. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Gatineau adressa aux électeurs de Dreux une profession de foi dans laquelle il disait : « La République au maintien de laquelle je travaillerai de toutes mes forces est celle de la constitution, dont je veux l'application sérieuse. Je suis de ceux qui pensent qu'il ne faudra songer à améliorer la constitution que quand l'expérience aura prononcé. De la constitution, je ne sépare point M. le président de la République; tous les bons citoyens doivent l'obéissance aux lois et le respect aux dépositaires de l'autorité. Candidat d'opposition énergique sous l'Empire, dont je voyais les fautes, je suis sous la République un homme d'organisation et de gouvernement. » La candidature de M. Gatineau fut appuyée par la majorité des républicains de Dreux; au premier tour de scrutin, l'élection fut sans résultat; mais au scrutin de ballottage du 5 mars 1876, M. Gatineau fut élu député par 9,205 voix contre M. Ferdinand Moreau, candidat monarchiste. Il alla siéger à gauche et vota avec la majorité républicaine. Lorsque l'amnistie eut été repoussée par un vote de la Chambre, il fit une proposition tendant à la cessation des poursuites contre les individus compromis dans la Commune. M. Gatineau défendit avec talent à la Chambre, le 3 novembre 1876, cette proposition qui prit son nom; elle fut adoptée après avoir subi quelques amendements, mais le Sénat la rejeta. Le député de Dreux vota pour l'abolition des jurys mixtes et pour l'ordre jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales. Le 18 mai suivant, il s'associa à la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de nommer un ministère composé d'ennemis acharnés de la République. Le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il se représenta devant les électeurs de Dreux le 14 octobre, et, malgré tous les efforts de la pression administrative, il fut réélu député par 11,155 voix contre le candidat officiel, Vingtain, qui obtint 5,942 suffrages. A la nouvelle Chambre, M. Gatineau a voté pour la nomination d'une commission d'enquête parlementaire, chargée de constater les abus de pouvoir commis pendant la période électorale par l'administration (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GATLING (Richard-Jordan), inventeur américain, né dans la Caroline du Nord en 1818. M. Gatling est doué à un haut degré de cet esprit inventif et entreprenant qui caractérise si bien les Américains. Les circonstances, du reste, favorisèrent merveilleusement les instincts du jeune Gatling. Son père, un

inventeur aussi, s'occupait avec ardeur d'améliorer les machines agricoles en usage dans la Caroline, et Richard, tout enfant, l'aida dans ce travail. Bientôt Richard Gatling fut en état de créer lui-même une nouveau système de semoir applicable à toutes les céréales, y compris le riz. Il s'établit ensuite à Indianopolis, essaya de s'y créer des ressources en spéculant sur les ventes d'immeubles et prenant part à des entreprises de chemins de fer; mais il revint bientôt à ses inventions. En 1850, il construisit une batteuse pour le chanvre, et en 1857 une charrue à vapeur. Mais c'est en 1861 qu'il eut enfin l'idée qui devait l'illustrer. Il proposa, cette année-là, la mitrailleuse connue sous son nom, mitrailleuse qui diffère des autres, d'abord par le gros calibre de ses six canons, et ensuite en ce que ce sont ces canons eux-mêmes qui, animés d'un mouvement de rotation, viennent passer successivement devant le percuteur. Ce système, qui a quelques inconvénients au point de vue de l'exactitude du pointage, a l'avantage de permettre un tir continu, l'appareil pouvant fonctionner tant qu'un des deux servants de la pièce lui fournit des cartouches. Un malheureux accident arrêta M. Gatling au début même de ces essais : les six premières mitrailleuses qu'il avait construites furent détruites à Cincinnati par un incendie de l'atelier. Il ne se découragea pas pour cela et construisit rapidement douze autres pièces qui firent leurs preuves dans la guerre de sécession. Le système Gatling, perfectionné par lui à plusieurs reprises, a été adopté aux Etats-Unis en 1866, et plus tard dans divers Etats d'Amérique et d'Europe.

M. Gatling est docteur en médecine; mais, bien qu'il ait fait d'intéressantes conférences médicales à Cincinnati, il n'a jamais exercé l'art de guérir.

GAUANODURUM, ville de l'ancienne Illyrie; aujourd'hui SALZBOURG.

* **GAUBRETIÈRE (LA)**, bourg de France (Vendée), cant. de Mortagne-sur-Sèvre, arrond. et à 46 kilom. de La Roche-sur-Yon; pop. aggl., 683 hab. — pop. tot., 2,206 hab.

GAUCHÊNE s. m. (gô-chê-ne). Nom donné à l'érable, en Normandie. || On dit aussi GAUQUÊNE.

* **GAUCHEREL** (Léon), graveur. — Il a obtenu une 3e médaille en 1853, une 2e en 1855, des rappels de médaille en 1859, 1861, 1863, et il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1869. Parmi les gravures qu'il a exposées, nous citerons : *Châsse de Saint-Eleuthère, à Tournay; Statues du porche de la cathédrale de Chartres; Encensoir du* XIIIe *siècle* (1853); *Vue de l'hôtel de ville de Sienne*, *Statue de saint Jacques*, le *Ciboire d'Alpais*, le *Reliquaire de tous les saints* (1855); *Bougival*, d'après Lalanne; l'*Eglise de Vétheuil*, le *Château de Chenonceaux*, *Ivoires latins et byzantins*, l'*Encensoir de Lille*, etc. (1859); le *Parnasse*, d'après le Primatice; *Sculpture romaine*, *Paysage*, l'*Hôtel de ville d'Arras*, etc. (1861); *Chapelle funéraire d'Avioth*, *Châsse de saint Eleuthère* (1863); *Portes du château de Bannes* (1864); *Costumes italiens* (1866); *Reliquaire de la Sainte-Epine*, *à Notre-Dame*, eau-forte (1869); six portraits d'artistes de la Comédie-Française (1872); six eaux-fortes, le *Sommeil*, d'après Meissonier; *Got* et *Coquelin*, eaux-fortes (1873); *Venise*, d'après Ziem; le *Salon de* 1757, d'après Saint-Aubin (1874); *Statue de Colleoni* et des eaux-fortes, l'*Avenue*, d'après Hobbema; le *Bracelet*, d'après Diaz; le *Soleil de Venise*, d'après Turner, etc. (1875); portraits de *Mlle Croizette* et de *Sarah Bernhardt*, eaux-fortes, etc. M. Gaucherel a exécuté, en outre, des gravures pour les *Evangiles*, de Hachette; le *Voyage en Italie*, de Lance, etc. En outre, on doit à M. Gaucherel des fusains, des aquarelles et quelques peintures à l'huile, qui ont paru à divers Salons.

GAUCHERON (Florentin-Joachim), chimiste français, né à Saint-Peravy-la-Colombe (Loiret) en 1820. Il alla étudier la pharmacie à Paris, reçut son diplôme et, de retour dans sa ville natale, il s'y établit comme pharmacien. M. Gaucheron s'est occupé d'une façon toute particulière de l'étude chimique des engrais, de la composition des terrains, etc., et il a été chargé par la municipalité d'Orléans de faire un cours de chimie agricole. C'est un savant très-distingué et dont les travaux ont été d'une grande utilité pratique. On lui doit les ouvrages suivants : *De l'administration du cyano-ferrure de sodium et de salicine dans les fièvres d'accès*, avec Duhalde; *Cours de chimie agricole* (1860-1861, 2 vol. in-8°); *Cours d'agriculture pratique* (1862-1864, 3 vol. in-8°); *Cours d'économie agricole et de culture usuelle* (1865-1866, 2 vol. in-12); *Nouveau cours d'agriculture pratique* (1868-1869, 2 vol. in-8°). Ces cours, professés par M. Gaucheron, ont été rédigés par M. A. Cotelle.

GAUDEBILLAUX s. m. pl. (gô-de-bi-llô; *ll* mll.). Mot qui se trouve dans Rabelais, et qui désigne des tripes préparées à la mode de Caen.

* **GAUDENS (SAINT-)**, ville de France (Haute-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 89 kilom. S.-O. de Toulouse; pop. aggl., 3,836 hab. — pop. tot., 5,955 hab. L'arrond. compte 11 cantons, 236 communes, 129,228 hab.

Gaudents (CHEVALIERS), ordre institué en 1204 par des nobles bolonais et approuvé par le pape Urbain IV. Ils suivaient la règle des dominicains sans être astreints au célibat ni à la vie commune. Ils s'engageaient à protéger les veuves, les orphelins et les pauvres, et ils portaient le manteau blanc, avec une croix rouge, surmontée de deux étoiles.

* **GAUDIN** (Marc-Antoine-Augustin), physicien et chimiste français. — Les derniers ouvrages publiés par ce savant distingué sont : *Fixage sans miroitement des épreuves daguerriennes sur plaque d'argent* (1851, in-8°); *Résumé général du daguerréotype* (1852, in-8°); *Vade-mecum du photographe* (1861, in-12); *Réflexions d'un chimiste philosophe sur les maladies épidémiques, la fièvre des marais, la fièvre jaune, etc.* (1865, in-8°); l'*Architecture du monde des atomes* (1873, in-12), remarquable ouvrage, auquel nous consacrons un article spécial dans ce *Supplément*. V. ATOMES.

* **GAUDIN** (Pierre-Fœdora), publiciste et homme politique. — Il est mort en mai 1873. Lors des élections de 1869 pour le Corps législatif, il s'était porté candidat de l'opposition dans la 3e circonscription de la Charente-Inférieure, mais il avait échoué.

GAUDIN (Émile-François), homme politique français, né à Paris en 1825. Il étudia le droit dans sa ville natale, où il passa sa licence en 1848. Inscrit alors comme avocat au barreau de Paris, il devint le secrétaire de l'avocat Bethmont, puis il épousa la fille de M. Delangle. Celui-ci le fit entrer dans la diplomatie, et, grâce à la faveur dont jouissait son beau-père, il fut nommé sous-directeur du contentieux au ministère des affaires étrangères, ministre plénipotentiaire (1858) et conseiller d'Etat (1862). Lors des élections législatives de 1869, M. Gaudin, qui était membre du conseil général pour le canton de Riallé, devint candidat officiel dans la 3e circonscription de la Loire-Inférieure. Il eut pour compétiteurs le docteur Guépin, appuyé par l'opposition républicaine; M. de Lareinty, légitimiste, et Prévost-Paradol, qui se disait alors libéral. La lutte fut des plus ardentes et resta sans résultat au premier tour de scrutin. Au scrutin de ballottage, M. Gaudin fut élu député au Corps législatif par 16,832 voix, contre 14,502 données à M. Guépin. Il vota avec la majorité réactionnaire et se prononça notamment pour la guerre contre l'Allemagne. La révolution du 4 septembre 1870 le rendit à la vie privée. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Gaudin se porta candidat bonapartiste dans la 2e circonscription de Nantes. Dans sa profession de foi, il rappela son dévouement à l'Empire, déclara qu'il était conservateur libéral et qu'il « respecterait fidèlement la constitution du 25 février 1875. » Il eut pour adversaire M. Cazenove de Pradines, légitimiste clérical, et il fut élu député avec 8,420 voix. M. Gaudin alla siéger dans le groupe dit de l'Appel au peuple. Il vota constamment avec la minorité réactionnaire, qui se montra hostile à toute réforme et s'attacha à empêcher l'affermissement de la République. Le 17 mai 1877, il applaudit au manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait d'appeler aux affaires un ministère composé d'ennemis implacables de la République, et, le 19 juin suivant, il vota contre l'ordre du jour de défiance adopté par les 363 membres des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou. M. de Fourtou le désigna comme candidat officiel à l'élection du 14 octobre 1877 pour la Chambre des députés, et il eut pour compétiteurs M. Vincent, républicain, et M. Boucher d'Argis, légitimiste; aucun des candidats n'obtint la majorité. Au scrutin de ballottage du 28 octobre, il fut élu député par 10,588 voix, contre 6,913 données à M. Vincent. A la nouvelle Chambre, il a repris sa place dans le groupe bonapartiste, avec lequel il a voté contre la commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis pendant la période électorale (15 novembre), pour le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GAUDMA, une des divinités adorées par les Japonais.

* **GAUDRY** (Joachim-Antoine-Joseph), jurisconsulte français. — Il est mort à Paris en 1875.

* **GAUDRY** (Albert), savant français. — Il est devenu professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle. Les derniers ouvrages publiés par lui sont : *Des lumières que la géologie peut jeter sur quelques points de l'histoire ancienne des Athéniens* (1867, in-8°); *Animaux fossiles du mont Léberon* [Vaucluse] (1873-1874, in-4°, avec 20 pl.); *Considérations sur les mammifères de l'époque miocène* (1873, in-8°); *Cours de paléontologie* (1873, in-8°); les *Etudes des temps primaires* (1874, in-8°), etc.

GAUDRY (Jules), ingénieur, né à Paris en 1818. Il est fils du jurisconsulte Joachim-Antoine-Joseph Gaudry. Elève de l'Ecole des arts et métiers, il s'est fait recevoir ingénieur civil, et il a été attaché au chemin de fer de l'Est. M. Gaudry s'est fait connaître par divers ouvrages. Nous citerons de lui : *Traité élémentaire et pratique de la direction, de l'entretien et de l'installation des machines à vapeur fixes, locomotives, locomobiles et marines* (1855-1856, 2 vol. in-8°, avec planches; réédité en 1862, 3 vol. in-8°); *Carnet des ingénieurs, recueil de tables, de formules et de renseignements à l'usage des ingénieurs et des architectes, des chefs d'usine, etc.* (in-12), très-souvent réédité; *Instruction pratique sur la construction, l'emploi et la conduite des machines agricoles en général et des machines à vapeur rurales en particulier* (1859, in-18); *Mémoire sur l'exposition et le matériel d'exploitation des railways anglais en* 1862 (1863, in-8°); *Etudes sur les machines à vapeur fixes* (1871, in-8°); *Construction et conduite des machines à vapeur, machines fixes, demi-fixes, etc.* (1873, in-8°), avec M. A. Ortolan.

GAUDY (François-Antoine-Félix), homme politique français, né à Besançon en 1832. Il possède d'importantes propriétés dans le Doubs, où il devint maire de Vuillafons et où il a fondé le *Républicain de l'Est*. Le 2 juillet 1871, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans ce département, déclara dans sa profession de foi qu'il voulait « une République basée sur la justice, qui est en même temps la modération, une République qui rallie autour d'elle tous les hommes dévoués au bien du pays, » et il échoua. Dans une nouvelle élection partielle, il fut élu député le 7 janvier 1872. Il alla siéger à la Chambre dans le groupe de l'Union républicaine, vota pour M. Thiers le 24 mai 1873, fit une opposition constante au gouvernement de combat, se prononça contre le septennat, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi cléricale sur l'enseignement supérieur, etc. Le 20 février, il se porta candidat à la Chambre des députés à Besançon et fut élu à une très-grande majorité, par 9,173 voix, contre M. Terrier de Lardy, monarchiste. M. Gaudy retourna siéger à la Chambre dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il vota constamment. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de former un ministère composé de cléricaux, de bonapartistes et de monarchistes et chargé d'amener le pays à accepter une politique de combat contre les républicains. Le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Gaudy se porta de nouveau candidat républicain à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Besançon, et il fut réélu, le 14 octobre 1877, par 8,697 voix, contre M. Vautherin, candidat monarchiste et officiel, qui en obtint 5,419. A la nouvelle Chambre, il a voté pour la nomination d'une commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration de Broglie-Fourtou pendant la période électorale (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GAUFRÊNE s. m. (gô-frê-ne). Nom de l'aubier ou obier, en Normandie.

GAUJARD s. m. (gô-jar). Arboric. Nom donné au croissant, dans le Loiret.

GAULÉE s. f. (gô-lé — rad. *gauler*). Action de gauler les arbres pour en faire tomber les fruits.

GAULLE (Julien-Philippe DE), littérateur, né à Paris en 1801. Il commença l'étude du droit, qu'il abandonna pour s'occuper de littérature, d'histoire et de bibliographie. — M. de Gaulle travailla à la traduction des *Annales du Hainaut*, de Jacques de Guyse (1826-1839, 22 vol. in-8°), collabora à l'*Histoire des villes de France*, au *Bulletin du bibliophile* et fit pendant longtemps partie du conseil d'administration de la Société de l'histoire de France, dont il a rédigé le *Bulletin* de 1845 à 1852. Depuis 1832, M. de Gaulle rédige les annonces littéraires du *Journal des savants*. Il a publié : *Inventaire analytique des archives Joursanvault* (1838, 2 vol. in-8°); *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs*, avec des notes et une introduction par Ch. Nodier (1839-1840, 4 vol. in-8°, avec gravures); une édition de la *Vie de saint Louis*, par Lenoir de Tillemont (1847-1851, 6 vol. in-8°), etc.

GAULLE (Joséphine-Marie-Anne MAILLOT, dame DE), femme de lettres, épouse du précédent, née à Dunkerque en 1806. Elle a collaboré à diverses publications pour les jeunes filles, entre autres au *Journal des demoiselles*, et depuis 1860 elle donne des articles à la *Bibliographie catholique*. Mme de Gaulle a écrit un assez grand nombre de livres de piété et de récits pour les jeunes filles. Parmi ces écrits, aussi médiocres par le fond que par le style, nous citerons : *Adhémar de Belcastel* (1839, in-12); *Valérie de Montlaur* (1840, 4 vol. in-12); *Sainte Hélène et son siècle* (1856, in-12); *Petites lectures morales et amusantes* (1859, in-16); *Théâtre des familles et des maisons d'éducation* (1859, in-12); *Histoires racontées par une grand'maman* (1859, in-18); *Histoire d'un grand-papa* (1859, in-12); les *Fruits de deux éducations* (1859, in-12); *Mois de Marie des familles* (1860, in-18); *Nouvelles soirées d'une mère* (1860, in-12); *Excursions dans le département de Seine-et-Oise* (1861, in-12); *Quelques récits* (1862, in-12); *Récits maritimes* (1862, in-12); *Faits et légendes du Saint-Sacrement* (1863, in-12); *Deux belles-mères* (1864, in-12); les *Enigmes de Charles-Quint* (1864, in-18); *Ingratitude et reconnaissance* (1864, in-18); *Marie Eustelle* (1865, in-12); *Miséricorde et Providence* (1865, in-12); les *Sanctuaires de saint Joseph* (1866, in-12); les *Hommes forts par le travail, la persévérance et la sobriété* (1867, in-8°); l'*Incendie du couvent*, proverbe en cinq actes (1868, in-18); *Nouvelle morale en action* (1868, in-12); *Echos et souvenirs de la Flandre* (1868, in-12); le *Foyer chrétien* (1868, in-12); *Dialogue sur la première communion* (1868, in-18); *Semno l'affranchi* (1869, in-12); les *Sanctuaires les plus célèbres de la sainte Vierge en France* (1869, 2 vol. in-8°); *Pitcairn* (1870, in-8°); *Perles de la littérature contemporaine* (1870, in-8°); les *Fêtes chrétiennes* (1872, in-8°); *Au coin du feu* (1871, in-8°); les *Neveux du missionnaire* (1875, in-8°); *Pedro* (1876, in-12), etc.

GAULOISEMENT adv. (go-loi-ze-man — rad. *gaulois*). A la manière des francs et simples Gaulois.

GAULT (Eustache), religieux et prélat français, né à Tours en 1591, mort à Bazas en 1639. Il était fils de Jacob Gault, d'une ancienne famille de Touraine remontant au XVIe siècle, et de Marguerite Poitevin. Son frère Jean-Baptiste (voir ci-après) et lui firent leurs études à Tours et à Lyon, apprirent la philosophie au collége de La Flèche et allèrent à Paris étudier la théologie, dans la pensée de se consacrer à l'état ecclésiastique. Les deux frères se rendirent ensuite à Rome, où ils séjournèrent pendant dix-huit mois, et à leur retour entrèrent ensemble, le 10 juin 1618, à l'Oratoire, qui était sous la direction du célèbre Père de Bérulle. Celui-ci les prit tous deux en grande estime, et, jugeant qu'ils se complétaient l'un par l'autre, les envoya, dès qu'ils furent ordonnés prêtres, diriger ou fonder des maisons de son ordre à Troyes, à Dijon, à Langres, à Madrid.

Eustache Gault, devenu assistant du supérieur général en 1631, fut chargé en 1634 par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, de la direction de son séminaire. La capacité, l'intelligence et les vertus de ce religieux furent appréciées par M. de Sourdis, qui parla de lui au cardinal de Richelieu dans les termes les plus élogieux. Le premier ministre, à la mort de M. de Loménie, évêque de Marseille, en 1638, l'appela à cet important évêché. Les instances de son frère déterminèrent Eustache à accepter cette nomination; en attendant l'expédition de ses bulles, il entreprit la visite du diocèse de Bordeaux, au cours de laquelle il tomba malade. Après six mois de souffrance, il rendit le dernier soupir à Bazas, dans les bras de son frère, le 13 mars 1639, au moment où ses bulles arrivaient de Rome.

Eustache Gault est l'auteur des ouvrages suivants : *Discours de l'Etat et couronne de Suède, divisé en dix chapitres* (Le Mans, 1633, in-8°; autre éd., 1656); *Généalogie des Hérodes, avec de petites notes utiles pour l'explication des difficultés des Evangiles* (resté manuscrit, avec d'autres traités historiques); *Discours pour convier les souverains à peser combien il importe à l'Eglise et à l'Etat que les lettres ne soient pas attachées à un seul ordre*. Ce discours est dirigé contre les jésuites, ou du moins contre leur prétention d'enseigner exclusivement la jeunesse.

On peut consulter utilement, pour avoir de plus grands détails, la notice assez exacte publiée sur les frères Gault par l'abbé Perraud dans son livre l'*Oratoire au* XVIIe *et au* XIXe *siècle*.

* **GAULT** (Jean-Baptiste), religieux et prélat français, frère du précédent, né à Tours en 1595, mort à Marseille le 23 mai 1643. — Son frère Eustache et lui ne s'étant pas quittés pendant leurs études, à l'entrée et au cours de la carrière ecclésiastique qu'ils avaient adoptée, jusqu'à la mort de l'aîné des deux, nous renvoyons à l'article qui précède, où nous donnons tous les détails communs aux frères Gault. Nous ajouterons seulement qu'à l'époque où M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, confia à Eustache la direction de son séminaire, il appela Jean-Baptiste dans son conseil, le fit juge de sa primatie et le nomma curé de la paroisse Sainte-Eulalie, une des plus importantes de la ville. Lorsque le cardinal de Sourdis apprit la mort d'Eustache, il pensa que nul ne serait plus digne de lui succéder comme évêque de Marseille que son frère; le cardinal de Richelieu agréa ce vœu et expédia un brevet de nomination au mois d'avril 1639. Les bulles du nouvel évêque de Marseille se firent attendre jusqu'au 14 juillet 1642. Sacré au mois d'octobre suivant dans l'église des Oratoriens à Paris, il ne prit possession effective de son siége qu'au mois de janvier 1643. Son épiscopat ne dura que quelques mois, pendant lesquels il donna l'exemple des plus hautes vertus et de la charité la plus ardente. Cette charité se manifesta notamment à l'égard des forçats et des pauvres. Outre ce qu'il fit pour le soulagement matériel des galériens, il voulut présider et prendre part à une mission qui fut prêchée à ces malheureux. Sa santé, déjà affaiblie, ne put soutenir de telles fatigues : il tomba malade le 11 mai 1643, et mourut douze jours après.

Le corps du prélat, transféré le 16 juillet 1724 du tombeau ordinaire des évêques de Marseille dans une chapelle spéciale de la cathédrale, y a été retrouvé au mois de janvier 1856; le 10 février suivant, la translation de ces restes et des entrailles (découvertes dès 1850 dans l'ancien lazaret) fut faite solennellement à l'église Saint-Martin.

* **GAULTHIER DE RUMILLY** (Louis-Madeleine-Clair-Hippolyte), homme politique français. — A l'Assemblée nationale, dont il était le doyen d'âge, il siégea au centre gauche, dont il fut un des présidents, et il entra complétement dans les vues de M. Thiers sur la nécessité de fonder définitivement la République. Il vota pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, la loi des conseils généraux, la proposition Rivet, contre le pouvoir constituant, la pétition des évêques, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Sous le gouvernement de combat, il resta fidèle à la cause de la liberté et de la République et se rangea résolûment dans l'opposition. Il vota contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, l'érection de l'église du Sacré-Cœur, le septennat, la loi contre les maires, contribua à renverser le ministère de Broglie, appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la Constitution du 25 février 1875, contre la loi cléricale sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Au mois de décembre 1875, il fut élu sénateur à vie par l'Assemblée au quatrième tour de scrutin. Lors de la première réunion du Sénat, ce fut lui qui la présida en qualité de doyen d'âge. M. Gaulthier de Rumilly vota dans cette Chambre avec les républicains, qui s'attachèrent à affermir nos institutions, de concert avec la majorité de la Chambre des députés. Lorsque, le 18 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon eut la malencontreuse idée de recommencer le gouvernement de combat et d'appeler au pouvoir les ennemis les plus acharnés de la République, M. Gaulthier de Rumilly s'associa à la protestation d'une partie du Sénat, et, le 22 juin suivant, il vota contre la dissolution de la Chambre des députés.

* **GAULTIER (SAINT-)**, bourg de France (Indre), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. du Blanc, sur la Creuse; pop. aggl., 1,951 hab. — pop. tot., 2,228 hab.

* **GAULTIER DE CLAUBRY** (Henri-François), chimiste français. — Il est membre de l'Académie de médecine et officier de la Légion d'honneur. Outre les travaux de lui que nous avons cités, on lui doit : *Des nouveaux perfectionnements apportés à la vidange des fosses d'aisances et des résultats qui en sont la conséquence* (1851, in-8°); *Manuel de médecine légale* (1852, in-8°), avec Briand et Chaudé, ouvrage souvent réédité; *Du système d'égouts de l'Angleterre et en particulier de celui de Londres* (1853, in-8°), etc.

GAULTIER DU MOTTAY (Joachim-François-Félix-Marie), érudit français, né à Savenay (Loire-Inférieure) en 1811. Tout en s'occupant de la culture de ses propriétés, il s'adonna à des travaux archéologiques et historiques. Il est devenu président de la Société archéologique du département des Côtes-du-Nord, correspondant du ministère de l'instruction publique, président de la commission de statistique de son canton. M. Gaultier du Mottay est membre du conseil général des Côtes-du-Nord pour le canton de Saint-Brieuc depuis 1851, maire de Plérin depuis 1871 et officier de l'instruction publique depuis 1866. On lui doit : *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée d'après les documents officiels les plus récents* (1862, in-18), avec Ed. Vivier et Rousselot; *Essai d'iconographie bretonne* (1864, in-8°); *Recherches sur les voies romaines des Côtes-du-Nord* (1869), ouvrage qui a obtenu un prix de 1,000 fr. dans un concours archéologique à Rennes. Enfin, M. Gaultier du Mottay a rédigé, en collaboration avec MM. Rousselot et Vivier, un *Dictionnaire d'archéologie celtique*, en cours de publication.

* **GAUME** (Jean-Joseph), théologien et écrivain français. — Ce n'est pas lui, mais bien son frère, également engagé dans les ordres, qui est mort en 1869. L'abbé Gaume a reçu de Pie IX le titre de protonotaire apostolique, et depuis lors il se fait appeler Monseigneur. Ce curieux représentant de la théologie moderne a continué à publier des écrits très-appréciés des adeptes du *Syllabus* et de l'obscurantisme à outrance, mais qui ne sauraient un instant arrêter l'attention de ceux qui appartiennent au monde de la science et de l'intelligence. Outre les ouvrages que nous avons cités, nous mentionnerons : *A quoi sert le pape?* (1861, in-8°); la *Situation* (1861, in-8°); le *Signe de la Croix* (1863, in-18); *Traité du Saint-Esprit* (1864, 2 vol. in-8°); *Credo* ou *Refuge chrétien* (1867, in-18); *Histoire du bon larron* (1868, in-18); la *Vie n'est pas la vie* (1869, in-18); *Suéma* ou la *Petite esclave africaine* (1870, in-18); *Judith et Esther* (1870, in-18); *Où en sommes-nous? étude sur les événements actuels*, 1870 et 1871 (1871, in-8°); *Voyage à la côte d'Afrique par le R. P. Horner* (1872, in-12); l'*Angelus au* XIXe *siècle* (1873, in-18); le *Cimetière au* XIXe *siècle* (1874, in-18); *Pie IX et les études classiques, appel aux pères de famille* (1875, in-12); *Peur du pape* ou le *Mot de la situation* (1875, in-8°); *Petit catéchisme du* Syllabus (1876, in-32), etc.

GAUNTLETT (Henry-John), compositeur et musicographe anglais, né à Wellington (comté de Salop) en 1806, mort en 1876. Fils d'un ministre anglican, il fut lui-même destiné à l'Eglise; mais, après avoir étudié dans l'école que tenait son père, il embrassa la profession d'avocat. Toutefois, il avait, depuis son enfance, manifesté beaucoup de goût pour la musique, et, à l'âge de vingt et un ans, il accepta une place d'organiste à Saint-Olaf, à Londres. S'étant rapidement convaincu que les orgues installées dans les églises de Londres étaient impropres à l'exécution de la musique moderne, il entreprit une véritable croisade contre les anciennes orgues en *sol* et en faveur des orgues en *ut*. Malgré l'opposition énergique de l'esprit de routine, il réussit au delà de ses espérances, et ses idées furent rapidement appliquées dans la plupart des grandes églises d'Angleterre. M. Gauntlett a travaillé avec le même zèle à la restauration, dans les églises anglaises, du chant grégorien. Enfin, il a rendu des services si exceptionnels à la musique d'église, que l'archevêque de Cantorbéry a cru devoir le récompenser par le titre de **Docteur en musique**, dont il est seul à jouir dans tout le Royaume-Uni, et peut-être dans le monde entier.

Depuis 1836, il ne s'est presque pas fait en Angleterre une publication spéciale de musique sacrée ou de plain-chant à laquelle le docteur Gauntlett n'ait collaboré, quel que soit d'ailleurs le genre : psaumes, hymnes, psalmodies, etc Nous n'entrerons pas dans la fastidieuse énumération de ces compilations, et nous nous contenterons de citer quelques œuvres qui appartiennent en propre au savant organiste de Saint-Olaf : *Hallelujah* (1848-1855); *Manuel de psalmodie* (1860); le *Musicien d'église* (1850); *Encyclopédie de chant; Recueil de noëls, hymnes et glorias; Hymnes pour les petits enfants*, etc.

* **GAUSSEN** (Louis), pasteur et professeur de théologie. — Il est mort à Genève en 1863.

GAUTHIER (Jules), littérateur français, né à Saint-Ythaire (Saône-et-Loire) en 1818. Il débuta par un recueil de vers intitulé les *Fugitives* (1847, in-8°), puis il fut attaché comme précepteur au comte d'Eu et au duc d'Alençon, qu'il suivit en Angleterre. L'éducation de ces princes terminée, M. Gauthier est devenu secrétaire du duc de Nemours, avec qui il est revenu en France après la chute de l'Empire. Pendant les années qu'il a passées en Angleterre, il a réuni d'importants matériaux sur Marie Stuart, et il a publié une *Histoire de Marie Stuart* (1869-1870, 3 vol. in-8°), ouvrage fort remarquable, dont une deuxième édition a paru en 1872 (2 vol. in-8°), et qui a été couronné par l'Académie française.

GAUTHIER (Charles), sculpteur français, né à Chauvirey-le-Châtel (Haute-Saône) en 1831. Poussé par ses goûts artistiques, il se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier de Jouffroy. M. Gauthier débuta au Salon de 1859 par une statue, le *Pêcheur lançant l'épervier*. Il exposa ensuite : la *Marguerite*, statue (1863); *Agar dans le désert* (1865), statue remarquable, qui reparut en bronze au Salon de 1866, avec une statue de *Saint Sébastien; Weber*, buste en marbre, et un buste en terre cuite de *Mme H. A.* (1867); le buste en bronze de M. *Amédée Hédin* (1868); le *Jeune braconnier*, groupe en plâtre, qui fut très-remarqué, et le buste de *M. Th. Lukonski* (1869); *Episode d'un naufrage*, statue en plâtre (1870). En 1872, M. Gauthier envoya au Salon son *Jeune braconnier*, en marbre. A la suite de cette exposition, l'artiste, qui avait eu des médailles en 1865, 1866 et 1869, reçut la croix de la Légion d'honneur (1872). Depuis lors, il a exposé *Andromède* (1873); *Marcel Fiorentino*, statue en terre cuite; les bustes de *Mlle Hédin* et de *M. Artur* (1874)) *Andromède*, statue en marbre (1875); la *France triomphante à l'Exposition de Vienne*, statue en marbre (1876); *Saint Quentin* et *Charlemagne*, statues en bronze pour la collégiale de Saint-Quentin (1877). Citons encore de lui : une statue de *Saint Matthieu*, pour l'église de la Trinité; des statues d'enfants en bronze, pour la fontaine du Théâtre-Français; la *Modération*, statue pour le nouvel Opéra; des cariatides pour diverses maisons particulières, etc.

* **GAUTIER** (Théophile), poëte et littérateur français. — Il est mort à Neuilly dans la nuit du 22 au 23 octobre 1872. Théophile Gautier succomba aux suites d'une fluxion de poitrine qu'il avait contractée pendant le siége de Paris et qui n'avait pu être parfaitement guérie à cette époque. Cet éminent écrivain ne faisait point partie de l'Académie française, qui lui avait préféré tant de médiocrités. Outre les œuvres que nous avons citées, on lui doit : *Un voyage en Espagne* (1843, in-8°), vaudeville en trois actes, avec Siraudin; la *Turquie, mœurs et usages des Orientaux au* XIXe *siècle* (1846, in-fol.), avec la lithographie d'après C. Rogier; les *Fêtes de Madrid à l'occasion du mariage du duc de Montpensier* (1847, in-4°); *Œuvres humoristiques* (1851, in-12); *Pâquerette*, ballet en trois actes, musique de Benoist (1851, in-8°); *Partie carrée*, roman (1851, 3 vol. in-8°); *Caprices et zigzags* (1852, in-12); *Un trio de romans* (1852, in-12), comprenant : *Militona*, *Jean et Jeannette* et *Arria Marcella; Théâtre de poche* (1855, in-16), comprenant : *Une fausse conversion*, *Pierrot posthume*, le *Tricorne enchanté*, *Prologue de Falstaff*, *Prologue et réouverture de l'Odéon*, *Pierre Corneille; Jettatura* (1857, in-32); *Avatar* (1857, in-32); *De la mode* (1858, in-32); *Honoré de Balzac* (1859, in-12); les *Vosges* (1860, in-fol.), avec 20 planches; l'*Abécédaire du Salon de* 1861 (1861, in-12); les *Dieux et les demi-dieux de la peinture* (1863, in-8°), avec A. Houssaye et P. de Saint-Victor; *Poésies nouvelles* (1863, in-12); *Romans et contes* (1863, in-12); le *Palais pompéien de l'avenue Montaigne* (1866, in-8°); la *Nature chez elle*, avec eaux-fortes (1870, in-4°); *Tableaux de siége; Paris*, 1870-1871 (1871, in-12); *Théâtre, mystères, comédies et ballets* (1872, in-12). Une édition définitive de toutes ces œuvres a été entreprise par la maison Charpentier, qui, de plus, a réuni sous les titres suivants diverses études éparses de Th. Gautier : *Portraits contemporains, littérateurs, peintres, sculpteurs, auteurs dramatiques* (1874, in-12); *Histoire du romantisme* (1874, in-12), ouvrage plein d'intérêt, auquel nous avons consacré un article spécial, au tome XIII du *Grand Dictionnaire; Portraits et souvenirs littéraires* (1875, in-12). Théophile Gautier avait réuni une collection de tableaux, de dessins et d'objets d'art qui furent vendus après sa mort et dont la vente produisit environ 80,000 fr. Le corps du brillant écrivain a été déposé au cimetière Montmartre, où on lui a élevé un monument en marbre de Carrare, surmonté d'une Muse assise, due au sculpteur Godebski. Sous le titre de : *Tombeau de Théophile Gautier*, l'éditeur Lemerre a publié, en 1873, un recueil de pièces de vers faites en l'honneur du poëte mort par les poëtes les plus remarquables que possède aujourd'hui la France, ayant à leur tête le premier de tous, Victor Hugo.

GAUTIER (Judith), femme de lettres, fille du précédent, née à Paris en 1850. Elle reçut une instruction très-soignée et elle compta parmi ses maîtres un Chinois, qui l'initia aux idées de l'extrême Orient. Dès l'âge de dix-sept ans, elle débuta dans les lettres par un roman, le *Livre de Jade* (1867, in-8°), qu'elle signa du nom de **Judith Walter** et dans lequel elle montrait un réel talent d'écrivain. Peu de temps après, elle épousa un jeune poëte, M. Catulle Mendès. En 1869, elle publia, sous le titre de : le *Dragon impérial* (in-12), un second roman chinois, qui parut d'abord dans la *Liberté*. Ce roman était signé de son nom de femme, Judith Mendès. L'union qu'elle avait contractée ne fut point heureuse. S'étant séparée de son mari, Mme Mendès reprit son nom de jeune fille, et c'est de ce nom qu'elle a signé ses nouvelles œuvres littéraires. Elle a fait, à diverses reprises, des comptes rendus du Salon de peinture dans le *Rappel*, a collaboré à divers journaux et elle a publié : l'*Usurpateur* (1875, 2 vol. in-12), roman qui a été couronné par l'Académie française; le *Jeu de l'amour et de la mort*, roman qui a paru dans le *Rappel* en 1876; *Lucienne* (1877, in-12), récit plein d'intérêt, etc.

* **GAUTIER** (Jean-François-Eugène), compositeur français. — Depuis 1874, il écrit le feuilleton musical dans le *Journal officiel*. En 1877, M. Gautier a fait représenter la *Clef d'or*, comédie lyrique en trois actes, qui a eu un médiocre succès. Il a publié sous ce titre : *Un musicien en vacances* (1873, in-12), un recueil d'articles choisis dans ses causeries musicales.

* **GAUTIER** (Émile-Théodore-Léon), littérateur et paléographe français. — En 1859, il a été attaché, comme archiviste, aux Archives nationales, et il a été nommé, en 1871, professeur de paléographie à l'École des chartes. En 1870, il a reçu la croix de la Légion d'honneur. Outre les ouvrages de M. Léon Gautier que nous avons cités, on lui doit : l'*Entrée en Espagne, chanson de geste inédite* (1858, in-8°); *Essai d'une théorie catholique sur l'origine du langage* (1858, in-8°); *Choix de prières, tirées des manuscrits du* XIIIe *au* XVIe *siècle*, avec traduction (1861, in-32); les *Psaumes*, trad. en français (1865, in-8°); *Cours d'histoire de la poésie latine au moyen âge* (1866, in-8°); *Etudes et controverses historiques* (1866, in-12); l'*Idée religieuse dans la poésie épique du moyen âge* (1867, in-8°); le *Livre de tous ceux qui souffrent*, recueil de prières (1870, in-32); *Portraits contemporains et questions actuelles* (1873, in-12); *Questions du jour* (1873, in-18); *Appel aux ouvriers* (1873, in-18); l'*Histoire des corporations ouvrières* (1874, in-32); *Histoire de la charité* (1874, in-32); *Prière à la Vierge* (1874, in-32); *Esprit du Père Faber* (1874, in-18); la *Chanson de Roland* (1875, in-8°), travail important, qui a été couronné par l'Académie française et l'Académie des inscriptions; les *Conférences publiques* (1876, in-12); *Lettres d'un catholique* (1876, in-8°). M. Léon Gautier est un clérical ardent, un adhérent passionné du *Syllabus*. Quelques-unes des petites brochures que nous venons de citer ont été écrites par lui pour la propagande des cercles catholiques, ce qui suffit pour les juger.

GAUTIER (Jean-Baptiste), architecte français, né à Libourne en 1815. Son père, qui était architecte, l'envoya suivre les cours de l'Ecole des beaux-arts à Paris. En 1841, M. Gautier revint dans la Gironde et fut attaché à l'architecte de la Gironde, de Thiai, comme dessinateur et inspecteur des travaux du palais de justice et de la prison cellulaire. En 1845, il devint architecte des arrondissements de Blaye et de Libourne. Nommé en 1848 architecte de cette dernière ville, il s'y fixa. Libourne doit à M. Gautier son temple protestant, sa synagogue, les chapelles du collége, de l'hospice des vieillards, des écoles communales, etc.; la restauration du collége, du haras, la promenade du cours de Tourny, la construction du piédestal de la statue du duc Decazes, etc. Enfin M. Gautier a élevé un grand nombre de châteaux et de maisons particulières.

GAUTIER (Amand), peintre français, né à Lille en 1825. Il commença l'étude de la peinture sous la direction de Souchon, puis il prit des leçons de Léon Cogniet. M. Gautier s'est avantageusement fait connaître par des scènes familières, dont il a puisé les sujets dans la vie réelle, par des portraits, des paysages et des natures mortes. Parmi les œuvres qu'il a exposées aux Salons de peinture, nous citerons : la *Promenade du jeudi* (1853); les *Folles de la Salpêtrière* (1857), tableau d'une grande intensité d'observation; les *Sœurs de charité* (1859); les portraits du prince de *San-Castaldo*, du docteur *Gachet* et de *M. Tailhardt* (1861); le *Repos*, portrait de *M. Felu* (1864); la *Prisonnière* (1865); un *Pâturage dans le Nord* (1866); *Après la messe*, *Légumes* (1867); le *Dimanche matin* (1868); *Pauvre mère* et deux aquarelles, le *Nord*, le *Pas-de-Calais* (1869); *Poissons* (1870); *Surprise au bain* (1874), représentant une baigneuse vue de dos, dans un bois, et d'un excellent modelé; *Pâtisseries*, la *Prisonnière* (1875); portrait de *Mme J. L.* (1876); la *Sœur cuisinière*, une *Vache*, pastel (1877), etc. On lui doit encore de nombreuses compositions à l'huile, des aquarelles, des fusains, etc.

GAUTIER (Toussaint-François-Ange), archéologue français, également connu sous le nom de **Gautier-Bidan**, né à Dol (Ille-et-Vilaine) en 1829. Il suivit d'abord la carrière de l'enseignement, qu'il a quittée pour devenir, en 1857, secrétaire-archiviste de la mairie de Dol, fonctions qu'il a remplies jusqu'en 1866. M. Gautier est membre de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Indépendamment d'articles publiés dans le *Progrès de Rennes*, le *Journal de Rennes*, l'*Union malouine et dinannaise*, la *Biographie bretonne* de Levot, l'*Annuaire malouin et dinannais*, etc., on lui doit : *Bibliothèque générale des écrivains bretons* (Brest, 1850, in-8°); *Monographie de la cathédrale de Dol* (1851, in-8°); *Histoire de la cathédrale et autres monuments de Dol* (1852); *Origines de l'imprimerie à Rennes et dans le département d'Ille-et-Vilaine* (1853); *Dol et ses alentours* (1854, in-8°); *Dictionnaire des confréries et corporations d'arts et métiers* (1855, in-8°), formant le Le volume de la *Nouvelle encyclopédie théologique*, publiée par l'abbé Migne; les *Rues de Dol* (1856, in-8°); *Histoire de l'imprimerie en Bretagne, composée d'après des documents inédits et contenant le catalogue des imprimeurs qui ont exercé dans cette province depuis le* XVe *siècle* (1857, in-8°); *Petite géographie historique de l'arrondissement de Saint-Malo* (1858); *Cathédrale de Dol. Histoire de sa fondation, son état ancien, son état actuel* (1859, in-8°), ouvrage qui a obtenu une mention de l'Académie des inscriptions; le *Bilan de la mairie de Dol* (1870), etc.

GAUTIER (Armand), médecin et chimiste français, né à Narbonne en 1837. Il étudia la médecine à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en 1862, puis il se rendit à Paris, passa son doctorat ès sciences et concourut avec succès pour l'agrégation en 1869. Professeur agrégé de la Faculté, le docteur Gautier est, depuis 1874, directeur adjoint du laboratoire de chimie à Paris. Il s'est fait connaître par d'intéressants travaux sur la chimie. Outre des mémoires et des articles insérés dans les *Annales de chimie*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, le *Bulletin de la Société chimique*, le *Dictionnaire des sciences*, de Bouillet, on doit à M. Gautier : *Etude des eaux potables* (Montpellier, 1862, in-8°); *Etude sur les fermentations proprement dites* (Paris, 1869, in-8°); *Sur les nitriles des acides gras et les carbylamines* (1869, in-4°); *Chimie appliquée à la physiologie, à la pathologie et à l'hygiène* (1874, 2 vol. in-8°), etc.

GAUVESCE s. f. (gô-vè-se). Bot. Nom donné, en Normandie, à la fausse vesce.

GAVARATI, femme de Dharma. Elle en eut deux fils, Dévaga et Vima.

* **GAVARDIE** (Henri-Edmond-Pierre DUFOUR DE), magistrat et homme politique français, né à Rennes en 1823. — Fils d'un officier, il fut élevé au prytanée de La Flèche, qu'il quitta pour étudier le droit à Paris. Il se fit recevoir licencié en 1845 et, en 1852, il entra dans la magistrature. Successivement substitut à Orthez (1852), à Mont-de-Marsan, procureur impérial à Dax (1855), à Pau, substitut du procureur général près la cour de cette ville (1860), il se démit quatre ans plus tard de ces fonctions. En 1866, il rentra dans la magistrature comme procureur impérial à Saint-Sever. M. de Gavardie remplissait encore ces fonctions lorsqu'il fut